

Usines hydrauliques de la Béroche

Autor(en): **Nussbaum, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **36 (1985)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LOUIS NUSSBAUM

Usines hydrauliques de la Béroche

Dans la paroisse de la Béroche (canton de Neuchâtel) coulent trois ruisseaux qui, dès le XV^e siècle, ont alimenté plusieurs usines (scieries, tanneries, moulins, etc.). L'ancienne huilerie de la Foule, par exemple, a conservé une partie de ses installations. Délaisés, en ruine ou transformés, ces témoins importants de l'architecture industrielle régionale sont aujourd'hui menacés de disparition.

Situation

Entité du Pays de Neuchâtel, la Béroche (Paroisse) d'autrefois, formée des villages de Saint-Aubin, Gorgier, Fresens, Montalchez et Sauges, après une convention passée en 1214 entre le seigneur et les bourgeois, obtenait en 1398 un droit coutumier écrit, grâce au duc de Savoie, soucieux d'être au clair sur les franchises des terres de ses vassaux¹.

La Béroche actuelle, région limitrophe côté vent du littoral neuchâtelois, comprend les anciennes seigneuries de Gorgier et Vauxmarcus, depuis que le prince Berthier a contraint la population de cette dernière à se rattacher à la paroisse de Saint-Aubin, ne pouvant supporter que ses sujets se fassent enregistrer dans celle de Concise.

La Béroche étale ses surfaces défrichées, livrées aux cultures, gagnées sur les bois qui la séparent des communes voisines, Concise et Bevaix. D'Estavayer, sur la rive sud du lac, l'œil saisit la configuration dans son ensemble.

Le peuple bérochal, jadis, avait établi un traité de combourgeoisie avec cette ville, maintenant terre fribourgeoise, dont elle conserva longtemps les us et coutumes, défendus âprement contre l'emprise des seigneurs de la maison de Neuchâtel.

Droits d'eau

Du flanc sud de la première chaîne du Jura descendent trois ruisseaux principaux, aux abords desquels une partie importante de la population est venue s'agglomérer.

Les droits d'eau accordés par les seigneurs ont survécu bien des années à l'Ancien régime. Quelques usines édifiées sur les ruisseaux ou les canaux subsistent encore, mais on les retrouve souvent transformées, rénovées, agrandies, ayant parfois changé de destination. La «raie au meunier», chenal reliant le ruisseau au moulin, a pris des allures de sentier.

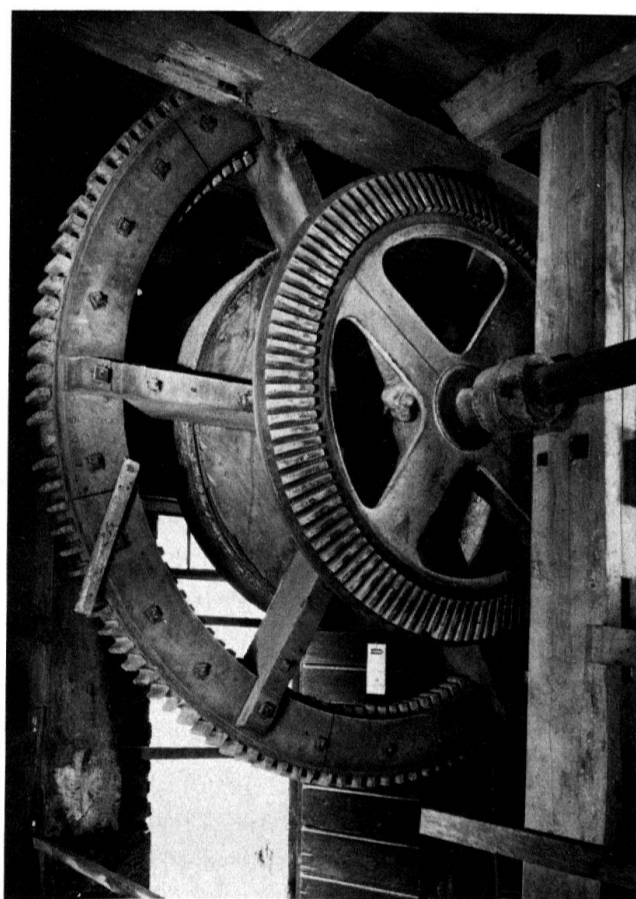
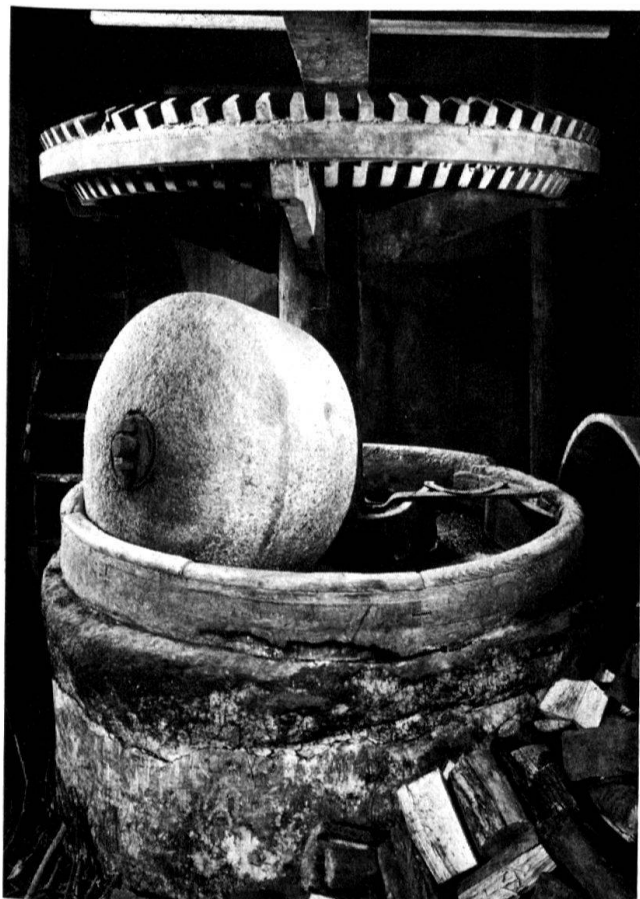
Sur l'emplacement d'une pension et le replat marécageux aménagé naguère en étang d'agrément, éloignés d'une cinquantaine de mètres de part et d'autre de l'ancienne route reliant Provence et Murtrux, fonctionnaient deux moulins qui furent désaffectés une ou deux



1 L'eau canalisée se jetait sur une roue à auges de 490 cm de diamètre, ceinturée d'un coffre de 70 cm de large. Un ruban de 160 dents métalliques, composé de huit segments, court sous le support résineux, soutenu par une charpente en chêne. Ces dents entraînent un pignon interne d'un mètre de diamètre, aux 42 dents en bois, enchâssées.

années avant la scierie. Non loin de Provence, une scierie à vent a fonctionné jusqu'en 1810². Un inventaire des biens de la baronnie de Vaumarcus, établi en 1648, mentionne une bâtisse édifée dans les gorges de la Vaux. En 1710, le moulin, qui devait «huit émines de blé, graines de mouture sans avoine ni orge» de cense annuelle, a disparu. Ses ruines, seules, subsistent, pittoresques.

Des parchemins³ font mention d'une scierie exploitée déjà en 1435 sur le ruisseau de Saint-Aubin au lieudit en Savoie, d'une tannerie aujourd'hui transformée en fonderie d'art, de deux moulins en Bayard dont un signalé en 1340, d'une forge à la Mollière et de deux tanneries, difficiles à situer, mais dont l'existence est ravivée à la lecture du contentieux de deux artisans contenu dans une correspondance suivie avec la seigneurie: le tanneur du haut, un natif de la région, se plaignait amèrement de celui du dessous (venu d'outre Sarine) qui, prétendait-il, polluait son eau!



Des actes ou des reconnaissances du XVI^e siècle, passés ou établis au nom du seigneur, font état de concessions accordées sur les eaux de la commune de Gorgier: deux moulins à grains dont un pour la communauté, une huilerie à la Foule, une pisciculture, une scierie, plus tard, au XIX^e siècle, deux ateliers de fournitures d'horlogerie, outre deux lavoirs publics.

L'ancienne huilerie de la Foule

Nous pouvons suivre les activités et transformations du moulin de la communauté de Gorgier jusque dans les détails, grâce aux plumitifs, comptes et accensements conservés dans les archives communales. Peu de sources écrites nous renseignent sur l'ancienne huilerie de la Foule qui, par contre, a conservé en partie ses installations.

Par un acte daté du 14 mars 1530, Claude de Neuchâtel, seigneur de Gorgier, accorde à Pierre Gosset de Bevaix une portion du ruisseau avec son eau, à la Foule, pour y établir un battoir, une foule (meule servant à fouler, écraser) et une mollière (meule qui sert à aiguiser, affûter)⁴, contre un droit d'entrée et la livraison de 72 pléons (tresses) de chanvre et la possibilité d'utiliser les engins gratuitement pour les besoins de sa maison. Une tannerie est citée⁵ sur les lieux. On y trouve une huilerie, une forge, une distillerie, une filature, une scierie d'échallas pour la vigne et un atelier de serrurier, fournisseur occasionnel de courant électrique, de même qu'une pisciculture.

2 La «rebatte» a servi à écraser des fibres (chanvre), des graines et des fruits. Entraînées par une roue tronçonnique, ses 68 dents, retenues par une collerette et bloquées par une cheville, sont fichées dans une jante de 170 cm de diamètre, soutenue par quatre solides arbalétriers en chêne. La meule et la cuve, très probablement, ont été taillées dans des blocs erratiques charriés dans la région par les glaciers descendus des Alpes.

3 Chaque engrenage possède une dentition différente avec son système de blocage particulier. L'artisan a utilisé du chêne pour le pignon, du bois de fruitiers pour une grande roue et la «rebatte», du châtaignier pour la roue tronçonnique. Ici, le serrage des pièces sur la roue tronçonnique, au moyen d'une vis.

Un pignon intérieur à la roue à auges, inspiré peut-être des mouvements d'horlogerie, faisait tourner l'axe principal chargé des roues motrices des différentes activités de la Foule. Ce système original, à peu près unique (un exemplaire connu en Ecosse) a été utilisé pour les deux moulins et celui à huile le long du ruisseau de Gorgier à Chez-le-Bart. Eugène Girard, descendu de Provence déposer ses papiers à Gorgier en 1860, a développé le complexe de l'ancienne huilerie. Pendant un certain temps, la famille a possédé les trois usines. Nous pouvons admettre, voire affirmer, qu'elle a conçu et monté (ou fait construire) les trois roues à auges à pignon intérieur.

Le propriétaire actuel envisage de vendre le complexe de la Foule, pisciculture y comprise. D'abord très intéressé et engagé, il s'est rétracté dernièrement. Il refuse tout classement par le département cantonal des Monuments et des Sites et toute restauration impliquant une quelconque réserve, susceptible de retenir un éventuel acquéreur.

Ce témoin intéressant de notre patrimoine industriel risque fort de tomber dans l'oubli!

Zusammenfassung In der Kirchgemeinde von Béroche (Kanton Neuenburg) fliessen drei Bäche, die seit dem 15. Jahrhundert verschiedene Gewerbebetriebe gespeist haben (Sägereiwerke, Gerbereien, Mühlen usw.). Die alte Ölmühle der Foule z. B. weist immer noch einen Teil ihrer Anlagen auf. Diese bedeutenden Zeugen regionaler Industriearchitektur – teils halbverfallen, teils umgebaut – sind heute verlassen und vom Untergang bedroht.

Riassunto Nella parrocchia della Béroche (Canton Neuchâtel) scorrono tre ruscelli che fin dal Quattrocento hanno alimentato diverse officine (segherie, concerie, mulini, ecc.). Il vecchio oleificio della Foule, per esempio, ha conservato una parte delle sue installazioni. Abbandonati, in rovina o trasformati, queste importanti testimonianze dell'architettura industriale della regione minacciano di scomparire.

Notes ¹ CHABLOZ, FRITZ. La Béroche, Neuchâtel 1867, p. 74.

² VAUTHIER, BERNARD. L'ouest de la Béroche et le vallon de la Vaux, travail de fin d'études, 1979, p. 39.

³ Archives privées, Château de Gorgier. Lettre L: Pêche et Cours d'eau, etc.

⁴ Nous trouvons des noms différents pour le même travail. Ainsi, pour écraser: battieux (Chablais, Neuchâtel), battoir (Vaud), folon ou foulon (Valais central), mounet ou moulinet (Vallées de Bagnes et d'Entremont), rebatte (Vaud, Neuchâtel, Genève), moulin (un peu partout), ribe (Franche-Comté).

Il semble que foulon implique un travail avec un pilon.

⁵ Archives de l'Etat, Neuchâtel. Reconnaissances Gorgier 13 par Jehan Dumayne, en 1599, fol. Lvj. Reconnu par Jehan fils de feu Claude Baillod, tant en son nom que d'André, son frère.

**Sources
des illustrations**

1–3: Eric Dubois, Dombresson.

Adresse de l'auteur

Louis Nussbaum, Enseignant retraité, Castel 5, 2024 Saint-Aubin NE